

## **Nomination de deux juges au Tribunal de l'Union européenne**

### **Appel à candidatures**

Afin de lancer la procédure de nomination des juges luxembourgeois au Tribunal de l'Union européenne, le Gouvernement luxembourgeois est invité à présenter deux candidats à la Conférence des Représentants des gouvernements des États membres.

Le présent appel aux candidat(e)s se base sur les articles 254 et 255 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) et les recommandations du Comité de l'article 255 TFUE.

Les mandats des juges au Tribunal de l'Union européenne débuteront le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et dureront 6 ans. Leurs mandats sont renouvelables.

Les candidat(e)s devront être des personnalités offrant toutes les garanties d'indépendance et la capacité requise pour l'exercice, au Luxembourg, de hautes fonctions juridictionnelles, conformément à l'article 254, alinéa 2, du TFUE.

Les candidat(e)s ne peuvent exercer aucune activité incompatible avec les exigences d'indépendance, d'impartialité et de disponibilité requises pour l'exercice à temps plein du mandat de juge.

Les candidatures seront soumises à un comité de sélection national qui convoquera les candidat(e)s remplissant les conditions requises à un entretien, lors duquel seront examinées non seulement leurs qualifications et leur expérience, leurs compétences juridiques, mais également leur aptitude à exercer la fonction juridictionnelle au sein d'un organe collégial, en ce compris leur capacité de gestion. Les entretiens auront lieu au Ministère de la Justice à Luxembourg entre le 11 octobre et le 5 novembre 2021.

Les noms des deux candidat(e)s sélectionnés seront soumis au comité de l'article 255 qui donne un avis sur l'adéquation des candidats à l'exercice des fonctions de juge du Tribunal de l'Union européenne avant que les gouvernements des États membres ne procèdent aux nominations conformément à l'article 254 TFUE.

Le comité est composé de sept personnalités choisies parmi des membres des juridictions nationales suprêmes et des juristes possédant des compétences notoires.

Les candidat(e)s doivent indiquer dans leur candidature pourquoi, selon leur propre appréciation, ils sont aptes à cette fonction.

La lettre de motivation et le CV sont à adresser au plus tard le 9 octobre 2021 par lettre recommandée au Ministère de la Justice, 13, rue Erasme, L-1468 Luxembourg. Un accusé de réception sera adressé aux candidat(e)s, ainsi que le cas échéant une convocation à un entretien de sélection.